Mutualiser un emploi salarié

Etre autonome pour la création d'un Groupement d'Employeurs

Contenu

Cette formation a été conçue en deux modules de 2,5 jours. Le premier module se déroulera au printemps et permettra de comprendre les étapes et enjeux de la création d'un Groupement d'Employeur. Le second module aura lieu à l'automne et se focalisera sur le fonctionnement au quotidien d'un GE et la responsabilité de ses membres.

Pour ces 3 premières journées, les thèmes suivants seront abordés:
-Démarche globale de création d'un Groupement d'Employeur agricole
-Les bases juridiques de la création d'un GE agricole
- Les besoins en temps de travail sur sa ferme et en main d'œuvre
-Chiffrage des coûts liées à la création d'un GE agricole et à la mutualisation d'un salarié

Infos complémentaires

Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 13/02/2015

Tarifs

Non agricole 100€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Cédric Bernard
infopaysanne12@wanadoo.fr
ADEAR Aveyron
Ancienne école de la Mouline
Côte d'Olemps
12510 Olemps
Tel. 05-65-67-44-98
Fax. 09-70-61-17-25

Taux de satisfaction : %

Repas partagé

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

19 févr 2015 09:30 - 17:30 (7hrs)	Le Pradel de Cadours 12200 La Bastide-l'Évêque	
17 mars 2015 09:30 - 17:30 (7hrs)	Le Pradel de Cadours 12200 La Bastide-l'Évêque	Jacques Fillos, Comptable et fondateur d'un groupement d'employeur
23 avr 2015 09:30 - 17:30 (7hrs)	Le Pradel de Cadours 12200 La Bastide-l'Évêque	Jacques Fillos, Comptable et fondateur d'un groupement d'employeur

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _ _ _